Une image contenant noir, obscurité

Description générée automatiquement

**TRAVAUX DE COURANT FAIBLE (CFA) SUR LE BÂTIMENT DU SITE « LUMIERE » SIS 40 AVENUE DES TERROIRS DE FRANCE 75012 PARIS DANS LE CADRE DU RELOGEMENT TEMPORAIRE D’UNE PARTIE DES ACTIVITES DU CENTRE POMPIDOU**

**MARCHÉ N° 24-CP12-083-MA**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

Ce document comporte 9 pages y compris celle de garde.

**SOMMAIRE**

[ACTE D'ENGAGEMENT 1](#_Toc180415500)

[PREAMBULE – DISPOSITIONS GENERALES - Définitions 3](#_Toc180415501)

[ARTICLE 1 | OBJET DE L’ACTE D’ENGAGEMENT 4](#_Toc180415502)

[1.1 OBJET DU MARCHÉ 4](#_Toc180415503)

[1.2 NATURE ET FORME DU MARCHÉ. 4](#_Toc180415504)

[1.3 ALLOTISSEMENT 4](#_Toc180415505)

[1.4 PERIMETRE DU MARCHÉ 4](#_Toc180415506)

[1.5 EXCLUSIVITE 4](#_Toc180415507)

[ARTICLE 2 | prix et montant 4](#_Toc180415508)

[2.1 CONDITIONS GENERALES DES PRIX 4](#_Toc180415509)

[2.2 MONTANT DE LA PARTIE TRAITEE A PRIX FORFAITAIRE 5](#_Toc180415510)

[ARTICLE 3 | ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE 5](#_Toc180415511)

[☞3.1 IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE 5](#_Toc180415512)

[☞3.2 NATURE DU GROUPEMENT ET, EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT, REPARTITION DES PRESTATIONS 6](#_Toc180415513)

[☞3.3 COMPTE(S) A CREDITER 7](#_Toc180415514)

[☞3.4 AVANCE 7](#_Toc180415515)

[3.5 DUREE DU MARCHÉ 7](#_Toc180415516)

[Article 4 | SIGNATURE du marchÉ PAR LE TITULAIRE INIDIVIDUEL OU LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT 8](#_Toc180415517)

[☞4.1 SIGNATURE DU MARCHÉ PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL 8](#_Toc180415518)

[☞4.2 SIGNATURE DE L’ACCORD-CADRE EN CAS DE GROUPEMENT 8](#_Toc180415519)

[ARTICLE 5 | IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L’ACHETEUR 9](#_Toc180415520)

[5.1 DESIGNATION DE L’ACHETEUR 9](#_Toc180415521)

[5.2 NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE DE L’ACCORD-CADRE 9](#_Toc180415522)

[5.3 PERSONNE HABILITÉE À DONNER LES RENSEIGNEMENTS PRÉVUS À L’ARTICLE R.2191-59 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE, AUQUEL RENVOIE L’ARTICLE R.2391-28 DU MÊME CODE (NANTISSEMENTS OU CESSIONS DE CRÉANCES) 9](#_Toc180415523)

[5.4 DESIGNATION, ADRESSE, NUMERO DE TELEPHONE DU COMPTABLE ASSIGNATAIRE 9](#_Toc180415524)

[5.5 SIGNATURE DE L’ACHETEUR 9](#_Toc180415525)

# PREAMBULE – DISPOSITIONS GENERALES - Définitions

**Pouvoir adjudicateur - personne publique contractante :**

Centre national d’art et de culture Georges-Pompidou | 75191 Paris Cedex 04

**Définition du marché** :

Un marché est un contrat conclu entre un des pouvoirs adjudicateurs définis à l’article L. 1111-1 du code de la commande publique et des opérateurs économiques publics ou privés, pour répondre à ses besoins en matière de travaux.

Le présent marché est un marché mono-attributaire.

Il constitue un marché au sens de l’article L. 1111-1 du code de la commande publique.

**Procédure de passation** :

La procédure de passation est la procédure adaptée en raison de la valeur estimée des prestations en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique.

**Les articles précédés d’un « ☞ » correspondent à des articles qui doivent être complétés par les candidats dans leur offre.**

# ARTICLE 1 | OBJET DE L’ACTE D’ENGAGEMENT

### 1.1 OBJET DU MARCHÉ

Le marché a pour objet la réalisation de travaux neufs de courant faible (réseau informatique et réseau de téléphonie) et de passage de fibres optiques entre les différents plateaux de l’Immeuble afin d'interconnecter les niveaux (du Surface S4 aux Surface RDR et Surface N7) du site dit « Lumière » destiné au relogement temporaire d’une partie des activités du Centre Pompidou dans le cadre de la fermeture temporaire de son site principal pour travaux.

Le cahier des clauses techniques particulières CCTP et ses annexes précisent la description des travaux et leurs spécifications techniques ainsi que les modalités d’exécution du marché.

### 1.2 NATURE ET FORME DU MARCHÉ

Le présent marché est mono-attributaire.

* + Le marché est dit à prix forfaitaires en application de l’article R. 2112-6 2° du code de la commande publique, pour les prestations définies à l’article 3 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;

### 1.3 ALLOTISSEMENT

Le marché n’est pas alloti, car il ne permet pas l’identification de prestations distinctes.

Par ailleurs, un éventuel allotissement serait de nature à restreindre la concurrence en limitant le périmètre d’intervention.

### 1.4 PERIMETRE DU MARCHÉ

Le marché objet de la présente consultation a trait aux travaux dans l’immeuble « Le Lumière », sis 40 avenue des Terroirs de France, Paris 12ème, désigné Immeuble dans la suite de ce document.

Sont par conséquent expressément exclues du périmètre de l’accord-cadre les **prestations d’installation de câblage informatique du Centre Pompidou et de ses bâtiments annexes.**

### 1.5 EXCLUSIVITE

Par dérogation au principe d’exclusivité du titulaire du marché, le Centre Pompidou se réserve le droit de solliciter, à titre exceptionnel et dans le respect des obligations de publicité et de mise en concurrence, d’autres prestataires pour les prestations de même nature.

Le recours à un tiers n’ouvre droit à aucune indemnisation du titulaire.

**ARTICLE 2 | prix et montant**

### 2.1 CONDITIONS GENERALES DES PRIX

Les prix exprimés en euros sont réputés établis sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de remise des offres. Ce mois de référence est appelé mois « M0 ».

### 2.2 MONTANT DE LA PARTIE TRAITEE A PRIX FORFAITAIRE

**☞2.2.1 Montant pour la période initiale d’exécution**

Le montant global et forfaitaire des prestations définies au CCTP du marché est le suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Montant total**  **en € HT** | **TVA** | **Montant total**  **en € TTC** |
| **Montant global et forfaitaire des prestations objet de la part traitée à prix forfaitaires pour la durée initiale d’exécution de l’accord-cadre, soit de sa date de notification au titulaire et allant jusqu’à l’expiration de la garantie de parfait achèvement ou la levée de la dernière réserve (date la plus tardive des deux).** | ……….€ HT | …..% | ………..€ TTC |

Soit, en toutes lettres :

* montant hors taxes : ……………………………………………………………………
* TVA au taux de …%, soit un montant de ………………………………………………
* montant toutes taxes comprises : ……………………………………………………….

**2.2.2 Montant pour la période de reconduction**

La part forfaitaire n’est pas reconductible.

# ARTICLE 3 | ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

### ☞3.1 IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes :

le présent acte d’engagement ;

le cahier des clauses administratives générales applicables (CCAG) aux marchés publics de travaux approuvés par l’arrêté du 30 mars 2021 (pièce non jointe) ;

le cahier des clauses administratives particulières (CCAP);

le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes ;

l’offre du titulaire ;

les actes spéciaux de sous-traitance, postérieurs à la notification du marché ;

les ordres de services émis au fur et à mesure de l’exécution du marché.

et conformément à leurs clauses,

le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte :[[1]](#footnote-2)

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

engage la société ……………………… sur la base de son offre :[[2]](#footnote-3)

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

l’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement :[[3]](#footnote-4)

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………

au montant fixé au présent acte d’engagement et aux prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires (BPU).

### ☞3.2 NATURE DU GROUPEMENT ET, EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT, REPARTITION DES PRESTATIONS

Pour l’exécution du marché, le groupement d’opérateurs économiques est :

conjoint OU  solidaire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres****du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |

### ☞3.3 COMPTE(S) A CREDITER

* Nom de l’établissement bancaire :

…………………………………………………………………………………………………

* Numéro de compte :

…………………………………………………………………………………………………

Les avis de virement sont adressés à l’établissement réalisant les prestations mentionnées à l’article 1 du présent document.

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans les actes spéciaux.

En cas de groupement conjoint, le RIB de tous les membres du groupement conjoint doit être annexé au présent acte d’engagement. Les coordonnées bancaires devront impérativement mentionner l’identifiant international de compte bancaire (IBAN + BIC/SWIFT).

En cas de modification des coordonnées bancaires en cours d’exécution du marché, le titulaire doit impérativement, dans les plus brefs délais, notifier ce changement au service tel que défini ci-dessous et fournir le RIB correspondant.

### ☞3.4 AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance :

oui  non

### 3.5 DUREE DU MARCHÉ

Le marché prend effet à compter de sa date de notification au titulaire et allant jusqu’à l’expiration de la garantie de parfait achèvement ou la levée de la dernière réserve (date la plus tardive des deux).

La date de notification correspond à la date de délivrance de la copie dudit accord-cadre par le biais du profil d'acheteur du Centre Pompidou (PLACE).

L’accord-cadre est reconductible :

non  oui

Le délai d'exécution des prestations ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

# Article 4 | SIGNATURE du marchÉ PAR LE TITULAIRE INIDIVIDUEL OU LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT

### ☞4.1 SIGNATURE DU MARCHÉ PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

### ☞4.2 SIGNATURE DE L’ACCORD-CADRE EN CAS DE GROUPEMENT

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(*[*article R. 2142-23*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2342-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*:

*……………………………………………………………………………………………………………*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

# ARTICLE 5 | IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L’ACHETEUR

### 5.1 DESIGNATION DE L’ACHETEUR

Centre national d’art et de culture Georges-Pompidou

75191 Paris Cedex 04

### 5.2 NOM, PRENOM, QUALITE DU SIGNATAIRE DE L’ACCORD-CADRE

Laurent Le Bon, Président

ou son représentant

### 5.3 PERSONNE HABILITÉE À DONNER LES RENSEIGNEMENTS PRÉVUS À L’[ARTICLE R.2191-59](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729737&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE, AUQUEL RENVOIE L’[ARTICLE R.2391-28](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728411&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) DU MÊME CODE (NANTISSEMENTS OU CESSIONS DE CRÉANCES)

Laurent Le Bon, Président

Centre national d’art et de culture Georges-Pompidou

75191 Paris Cedex 04

### 5.4 DESIGNATION, ADRESSE, NUMERO DE TELEPHONE DU COMPTABLE ASSIGNATAIRE

Monsieur l’agent comptable du Centre national d’art et de culture Georges-Pompidou

75191 Paris Cedex 04

### 5.5 SIGNATURE DE L’ACHETEUR

A : …………………… , le …………………

Pour le pouvoir adjudicateur,

1. *Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET* [↑](#footnote-ref-2)
2. *Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]* [↑](#footnote-ref-3)
3. *Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET* [↑](#footnote-ref-4)